

Direction Générale des services
Direction Prospective et Conseil de développement
Mission Conseil de Développement

Version du 29 mars 2023
TEXTE AVEC PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

PAGE 1

LOGO

PHOTO ILLUSTRATION



TITRE

AVIS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
DE LA NECESSITE DE FAIRE NAITRE UN SENTIMENT D'APPARTENANCE A LA METROPOLE AIX-
MARSEILLE PROVENCE OU COMMENT PASSER D'UNE INDIFFERENCE A UNE FIERTE
D'APPARTENANCE

MARS 2023



PAGE 3 :

Sommaire

Editorial de Daniel Sperling	4
Avant-propos des rapporteurs	5
La Métropole, institution et territoire encore mal connus et peu identifiés par ses habitants	6
Le sentiment d'appartenance fait référence à différentes identités sociales et territoriales	7
Le territoire et les habitants, socles de l'identité métropolitaine	8
La mobilité et les modes de vie, révélateurs de l'appartenance métropolitaine	11
Une nouvelle stratégie de la Métropole pour que ses habitants la (re)connaissent mieux.....	12
Le CoDev en action : définir un socle commun pour bâtir des propositions concrètes.....	14
Les propositions de l'avis du Conseil de développement	15
De la nécessité de faire naître un sentiment d'appartenance à la Métropole Aix-Marseille Provence ou comment passer de l'indifférence à la fierté d'appartenance ?.....	15
Les propositions de l'avis du Conseil de développement	16
Proposition n°1. Faire de la diversité géographique et des pratiques liées, un terreau pour une identité territoriale commune	16
Proposition n°2. Faire des différences culturelles et sociales l'origine de valeurs communes pour un territoire des possibles.....	18
Proposition n°3. Développer une institution métropolitaine plus participative	20

Editorial de Daniel Sperling

Photo de D. Sperling



Le Conseil de développement s'est penché sur des questions fondamentales :

Comment se fonde ce sentiment d'appartenance ? Qu'est ce qui fait que certains lieux sont plus porteurs d'identités que d'autres ? Ressentir un lien profond avec son territoire est de l'ordre de l'intime. Ce qui compte c'est le vécu.

La Métropole est un territoire d'habitation, un lieu de vie sociale et culturelle, un espace de travail et une institution. « Aix », « Marseille », « Provence », son nom même est porteur de plusieurs identités, de fortes personnalités. Chaque terme se réfère à une histoire et une géographie, il fait entendre son accent. Pour certains habitants de la Métropole, de multiples appartenances préexistent parce qu'ils sont d'ici. Pour d'autres, qui sont venus s'y installer, tout est à construire. Mais qu'on soit d'ici ou venu d'ailleurs, l'appartenance à la Métropole n'a rien d'une évidence.

C'est un vaste territoire, une construction administrative difficile à appréhender. Elle peut se doter d'une identité propre à condition de ne pas ruiner les efforts d'affirmation des territoires qui en son sein concomitamment s'inventent et se réinventent. La Métropole possède de grandes diversités économiques, démographiques, sociales et culturelles entre ses différents bassins de vie. C'est pourquoi le sentiment d'appartenance à celle-ci se construira sur une expérience et des représentations partagées d'une histoire et des mémoires collectives.

C'est un vaste sujet dont se sont autosaisis les membres du CoDev où l'expertise d'usage du citoyen peut s'exprimer totalement. C'était une volonté des membres du CoDev. Sous l'impulsion des quatre vice-présidents rapporteurs : Patricia Alloin-Aubanel, Marie-Eve Pollet, Jimmy Rapp et Philippe Berutti, les membres qui ont accepté de relever le défi ont embrassé cette complexité avec enthousiasme. Ils ont mené une réflexion à bras ouverts. Pour cela, ils se sont appuyés sur ce que ce territoire possède de plus précieux : ses paysages, sa diversité, ses modes de vies et surtout, ses habitants. Cette ouverture d'esprit se reflète dans les propositions formulées dans cet avis.

Je tiens à remercier Frédéric Bossard et Serge Lerda, directeurs des agences d'urbanisme respectivement de Marseille et du Pays d'Aix et leurs équipes, ainsi que la direction de la Communication de la Métropole pour leurs apports et leurs éclairages.

Daniel Sperling

Président du Conseil de développement

Avant-propos des rapporteurs



Patricia ALLOIN-AUBANEL

Jeune institution, née dans la douleur, encore mal aimée, pas ou peu comprise, la Métropole Aix-Marseille-Provence doit, depuis juillet 2022, avec la disparition des six Conseils de Territoire, entrer dans une nouvelle ère de gouvernance, en lien plus direct avec les communes et ses habitants. Mais dans un contexte, où c'est bien l'indifférence qui semble définir l'opinion générale de ses habitants.

Pourquoi ? Sans doute parce que les défis qui se présentent à elle sont immenses. Cette institution ne doit pas seulement se définir dans sa capacité à résoudre les problèmes stratégiques liés au développement de cet immense espace de vie (mobilité, logement, développement économique ou préservation de l'environnement) mais également dans sa capacité à créer du lien entre ses habitants, pour faire germer peu à peu un sentiment d'appartenance à un lieu de vie commun.



Marie-Eve Pollet

Nous, membres de la société civile, s'étant auto saisis de cette question dès le début de la nouvelle mandature, pensons qu'il y a urgence absolue de la part de l'institution à réfléchir et agir sur cette question de l'appartenance à un territoire commun, la Métropole doit œuvrer dans ce sens pour fédérer l'adhésion de tous ses habitants.



Jimmy Rapp

Car un sentiment d'appartenance se construit lentement, il naît du partage entre habitants d'une même réalité, de mêmes valeurs ou de mêmes objectifs. Il aide à forger une identité, il donne envie de partager le meilleur de soi-même et de se sentir fier de faire partie d'un groupe.

Comment faire de ce territoire de 92 communes ayant leur propre histoire, leur propre identité, un espace commun ? Tout l'enjeu est de faire de la diversité le fondement d'un bien commun. La Métropole doit faire sienne le meilleur des pratiques locales et leur donner une dimension métropolitaine pour faire naître, auprès du plus grand nombre, ce sentiment collectif de fierté d'appartenance.



Philippe Berutti

Sur quels critères peut-on fonder un tel sentiment d'appartenance sur notre Territoire ?

- Sur un environnement naturel, riche et varié, entre terre et mer, entre vert et bleu, pour une qualité de vie incontestable ;
- Sur une diversité et une liberté des pratiques sociales, reflets d'une convivialité, d'une solidarité et d'une diversité sociale et culturelle ;
- Enfin, sur une institution métropolitaine qui doit évoluer vers plus de liens avec les habitants, et devenir rapidement, un territoire d'expérimentations de participation citoyenne.

Partant de ce constat, nous formulons un certain nombre de propositions qui pourront faire naître du lien et du commun dans le respect de la diversité géographique, sociale, culturelle et historique de ce territoire pour nous rendre fiers d'appartenir à une Métropole de tous les possibles.

Patricia ALLOIN-AUBANEL : Vice-présidente déléguée à la Participation citoyenne

Marie-Eve POLLET : Vice-présidente déléguée au Sport

Philippe BERUTTI : Vice-président délégué à l'Organisation de rencontres territoriales

Jimmy RAPP : Vice-président délégué à l'Organisation de moments de convivialité et d'échanges

La Métropole, institution et territoire encore mal connus et peu identifiés par ses habitants

Chercher des moyens pour créer et renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à la Métropole Aix-Marseille-Provence, c'est d'abord rassembler les éléments qui expliquent sur quoi il se fonde. C'est ensuite faire le constat de ce qui n'existe pas encore vraiment et qu'il faudrait créer pour qu'il se renforce. Enfin, il faut identifier les leviers à actionner et les acteurs du territoire qui contribuent à accroître cet attachement.

L'étendue de la Métropole, la diversité de son histoire et de sa géographie ne rendent pas son appropriation facile par ses habitants qui se réfèrent souvent à des proximités plus identifiables : sa ville, son village, son quartier. De plus, la Métropole comme institution est encore mal connue par ses habitants.

Or, les habitudes ou les nécessités de vie (les déplacements entre les lieux d'habitation et les lieux de travail, de loisirs, l'accès aux infrastructures de transports, de soins, ou aux espaces naturels), sont majoritairement réalisés à l'intérieur des limites administratives de la Métropole. Autrement dit, l'échelle administrative métropolitaine est aussi un territoire vécu par les habitants. Ce que confirme les analyses, puisque le périmètre de la Métropole recouvre exactement l'aire urbaine définie par l'INSEE en fonction des déplacements domicile-travail.

Le manque d'identité et de référentiels communs, pourrait selon certains chercheurs et universitaires provoquer un risque « d'archipélisation » ou de « communautarisation » de la société. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de construire un sentiment d'appartenance propre à la Métropole. Cette identité en cours de construction qui est certes rendue complexe par l'étendue du territoire, son histoire et sa géographie, revêt toutefois un caractère stratégique pour favoriser l'appropriation des politiques publiques par les habitants.

Pour bien comprendre les enjeux liés à cette question complexe, il est apparu important de définir d'abord la notion ainsi que les fondements du sentiment d'appartenance afin de mieux cerner ensuite les leviers sur lesquels s'appuyer pour le renforcer au regard des spécificités de la Métropole.

oooooooo

Le sentiment d'appartenance fait référence à différentes identités sociales et territoriales

Il se définit comme la conscience d'un individu de partager une identité avec d'autres personnes¹. Cela nécessite d'avoir des repères culturels communs forgés (par la participation à des événements populaires, par la pratique de coutumes, par le partage de modes de vie) qui incarnent les valeurs d'un groupe¹ social et qui ont une forte dimension historique, voire mythique.

L'appartenance se construit autour de groupes sociaux qui partagent des liens d'attachement à un territoire. On souligne généralement que l'attachement à un territoire est plus spontané au niveau national ou local (ville, quartier)².

Entre ces deux pôles, d'autres échelons intermédiaires existent, administratifs ou identitaires, auxquels on peut s'identifier avec plus ou moins d'intensité : une région, un département. Le quartier peut aussi occuper une place importante comme à Marseille. Ces appartenances ne sont pas contradictoires, elles peuvent se compléter et on peut les revendiquer tour à tour selon le contexte. Les structures jeunes que sont les Métropoles ne suscitent pas spontanément un sentiment d'appartenance. Elles doivent être suffisamment singulières pour susciter une adhésion, une appartenance identitaire forte. Des territoires comme la Provence, la Bretagne, la Corse ou le Pays basque suscitent un fort sentiment d'appartenance lié à une histoire particulière et souvent la pratique d'un folklore, de fêtes ou d'une langue régionale encore vivante.

Si aujourd'hui le sentiment d'appartenance à la Métropole n'est pas encore partagé par tous les habitants, d'autres facteurs entrent en ligne de compte :

- La « jeunesse » d'une institution (elle a six ans seulement) dont la naissance a été décrétée par la Loi.
- « Aix » « Marseille » « Provence » : ce sont trois singularités, trois « marques mondiales » très fortes. C'est un atout et aussi potentiellement une difficulté pour former ensemble une singularité métropolitaine.
- Un vaste territoire très diversifié, entre mer et collines, urbain et rural, loisirs et économie du tertiaire et industrie lourde...



¹ (Philippe Blanchet, Michel Francard, - 2003. « Appartenance (sentiment d') ». Définition. In Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles).

² (Guerin-Pace, France - 2006. « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires ». In L'Espace géographique)

oooooooo

Le territoire et les habitants, socles de l'identité métropolitaine

Le cadre et de vie et les paysages, des éléments fédérateurs

 **2 800** heures d'ensoleillement en moyenne sur les 30 dernières années

255 KM de littoral 

180 KM de côtes maritimes totalisant 55 sites de baignade

LA MOITIÉ DU TERRITOIRE COUVERTE PAR LA FÔRET

175 000 HA d'espaces forestiers répartis sur **19** massifs

4 parcs régionaux : Sainte-Baume, Alpilles, Luberon, Camargue

Grand Site Sainte-Victoire



Le cadre dans lequel on vit est un référentiel fort qui influence le sentiment d'appartenance : le relief, le climat, la présence plus ou moins proche de la mer sont des éléments structurants et « partagés » par l'ensemble des métropolitains, quels que soient leur lieu de résidence, leurs revenus, leur situation familiale...

Aix-Marseille-Provence présente la particularité d'être une métropole verte et bleue constituée à plus de 50 % par des espaces naturels qu'ils soient maritimes, aquatiques ou forestiers. La force du socle géographique et des reliefs (des collines de la Sainte Victoire aux calanques de Marseille à Cassis), la présence de la mer, de plusieurs cours d'eau (la Durance, l'Arc, l'Huveaune...) et de grands sites spectaculaires constituent une part importante de son cadre de vie. Ces atouts sont vecteurs de fierté. Ils concourent à son rayonnement et attirent de nouveaux habitants et des touristes.



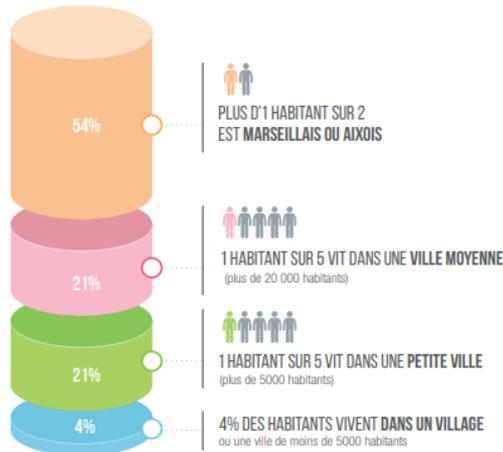
Outre ses reliefs et ses paysages si particuliers, la Métropole se distingue par la diversité de ses 92 villes (dont Marseille représente 45% de la population) et villages qui offrent une armature urbaine originale sur un territoire d'une superficie de 3 150 km² (six fois la superficie de la Métropole du Grand Lyon, quatre fois celle du Grand Paris). Cette structure imbriquant ville et nature, héritée de son histoire et de sa géographie, participe de son identité entre Provence et Méditerranée. Aix-Marseille-Provence évoque aujourd'hui un art de vivre marqué par une mosaïque d'ambiances.

- Deux grandes villes de plus de 100 000 habitants (Marseille 864.000 et Aix-en-Provence 142.500)
- 12 villes moyennes de 20 à 100 000 habitants
- 49 petites villes entre 5 et 20 000 habitants
- 29 villages de moins de 5 000



La richesse d'une population diversifiée

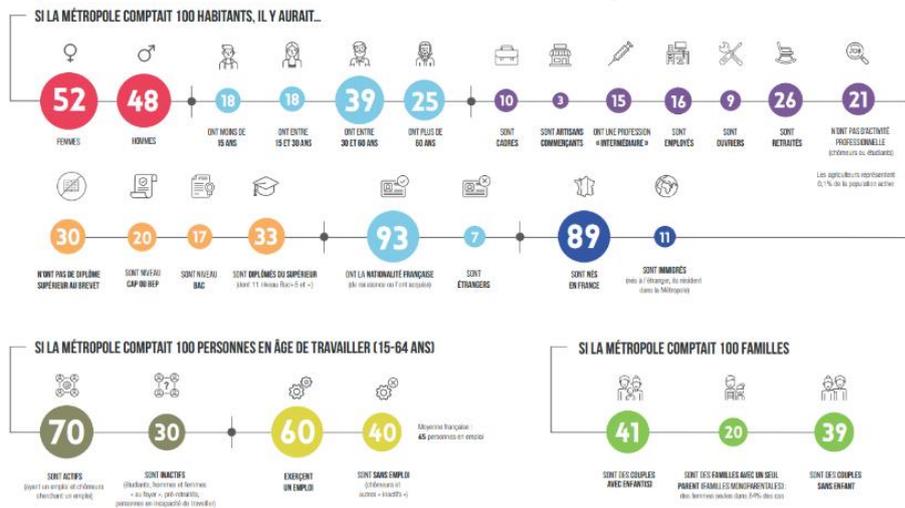
3 HABITANTS SUR 4 VIVENT DANS UNE GRANDE VILLE OU UNE VILLE MOYENNE



Aix-Marseille-Provence est la deuxième Métropole de France en terme de population avec 1,8 million d'habitants. Berceau de civilisations antiques, son histoire plurimillénaire en a toujours fait une terre d'immigration et d'accueil : la diversité culturelle fait partie de l'ADN métropolitain.

Au cours des 50 dernières années la population de la Métropole s'est fortement renouvelée, et on observe depuis peu que les mouvements migratoires s'atténuent. En 2019, 38.492 personnes sont venues s'installer sur le territoire, essentiellement originaires d'autres régions françaises. Dans le même temps, 42.158 personnes

l'ont quitté (pour aller en grande partie dans les territoires limitrophes), soit un solde migratoire négatif (-3.666).



Malgré tout et comme dans beaucoup de Métropoles, les mouvements entre communes et le brassage de population sont importants. En effet, 35% des ménages sont présents dans leur logement depuis

moins de cinq ans, ce qui ne facilite pas l'appartenance au territoire.

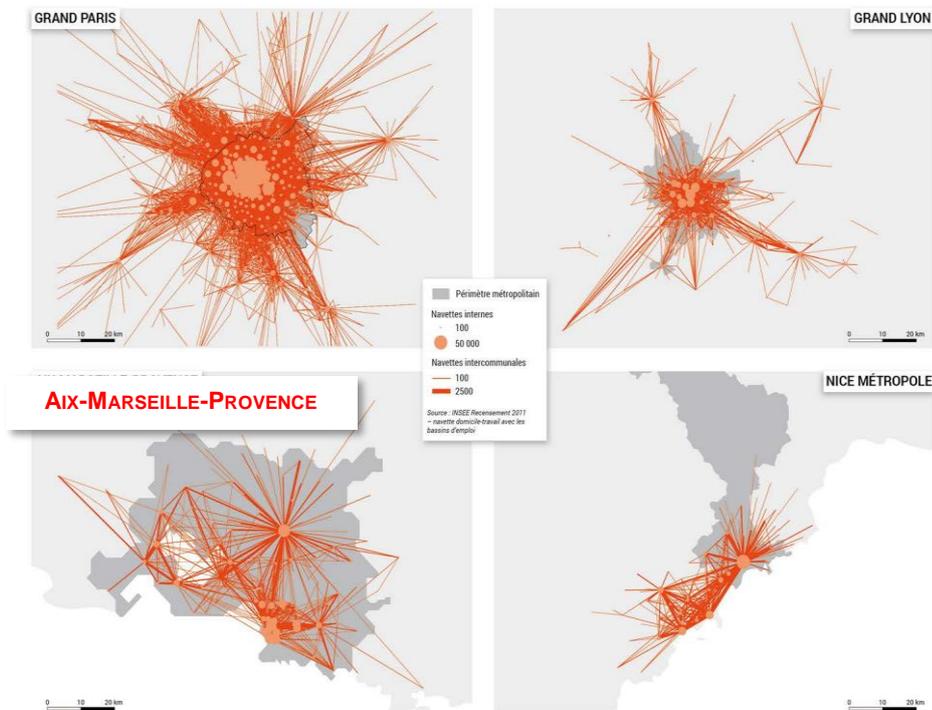
- Les habitants qui arrivent dans la Métropole viennent de loin, ceux qui repartent vont dans les territoires limitrophes ;
- La population métropolitaine se renouvelle peu (environ 2% par an) ;
- 35% des ménages métropolitains sont présents dans leur logement depuis moins de cinq ans.

oooooooo

La mobilité et les modes de vie, révélateurs de l'appartenance métropolitaine

Aix-Marseille-Provence (AMP), une vaste Métropole que l'on pratique au quotidien

NAVETTES DOMICILE-TRAVAIL ET PÉRIMÈTRES INSTITUTIONNELS DES MÉTROPOLIS
 Les déplacements domicile travail des aires urbaines françaises à la même échelle



Le territoire dans lequel on se reconnaît est celui qu'on pratique. A ce titre, les mobilités dessinent pour chaque habitant une carte mentale de reconnaissance et d'appartenance au territoire. Contrairement à d'autres Métropoles, le territoire d'AMP correspond au territoire vécu par les habitants. Cette correspondance quasi parfaite entre périmètre institutionnel et bassin de vie est une chance car elle

facilite et optimise les politiques métropolitaines et notamment celles liées aux transports.

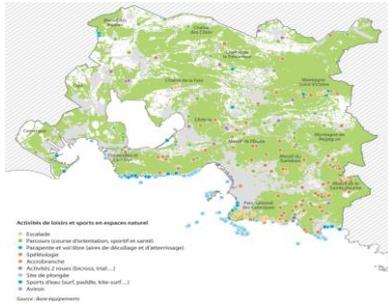
Si les motifs de déplacements sont nombreux, ceux liés au travail sont particulièrement structurants car ils conditionnent en partie les autres déplacements (notamment ceux liés aux achats). Ils dessinent une part importante de l'espace vécu et donc « appropriable » par un sentiment d'appartenance.

Une grande diversité de pratiques entre culture, sport, ville ou nature



La nature des pratiques, qu'elles soient individuelles, familiales, urbaines, périurbaines, culturelles ou sportives participe pour une part importante au sentiment d'appartenance au territoire. La Métropole vibre par la culture et le sport qui sont à la fois vecteurs de lien social et de rayonnement (inter)national. Les grands équipements (le Mucem à Marseille, l'Hôtel de Caumont ou le musée Granet à Aix-en-Provence...) et les événements culturels (Marseille Capitale européenne de la culture en 2013, Festival d'Art lyrique d'Aix, Festival de piano de la Roque-d'Anthéron, le Delta festival et les concerts de rap ou de rock...) attirent de nombreux visiteurs

chaque année. Ils constituent des « vitrines » pour l'ensemble du secteur culturel de proximité d'une richesse inouïe.



Carte des aires d'attraction des équipements (source INSEE)



Sur le plan sportif, au-delà du succès populaire de l'Olympique de Marseille, Aix-Marseille-Provence bénéficie d'infrastructures de haut niveau (stade Vélodrome, Aréna du Pays d'Aix, Stadium Miramas Métropole...) et de l'accueil d'événements à visibilité mondiale comme la Coupe du monde de rugby en 2023 ou des épreuves de voile des Jeux Olympiques de 2024. Un tissu associatif dense et varié, bénéficiant de bonnes conditions climatiques et naturelles, complète ce panorama.

Les grands événements sportifs et culturels sont des sources de fierté et de communions populaires entre les habitants et des instants de partage et de rencontres avec des visiteurs venus d'autres régions ou pays.

Photos pratiques sportives (stade vélodrome, voile Juris Cup, stadium d'athlétisme Miramas Métropole)

oooooooo

Une nouvelle stratégie de la Métropole pour que ses habitants la (re)connaissent mieux
La Métropole a lancé une refonte de sa communication afin de rendre son image plus lisible et ses actions plus claires aux yeux des habitants

Aix-Marseille-Provence est une « jeune » Métropole créée le 1^{er} janvier 2016. Elle porte la particularité de rassembler à sa naissance six intercommunalités (les territoires) préexistantes, avec chacune une histoire institutionnelle et des formes juridiques différentes. Cette personnalité plurielle a parfois rendu difficile la lisibilité de ses actions et de ses compétences par les habitants.

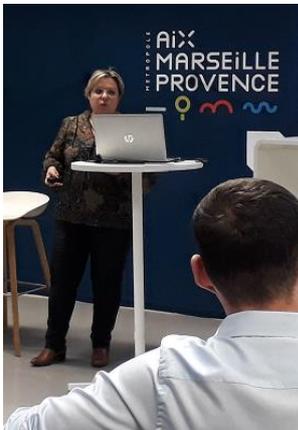


Or, valoriser auprès des habitants la manière dont l'institution métropolitaine améliore la qualité de vie quotidienne des citoyens, contribue à renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire comme lieu de vie, de travail, de déplacements, de loisirs.

C'est pourquoi la Métropole a décidé de saisir l'évolution du contexte institutionnel en cours pour clarifier son image.

En effet, la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration (dite « 3DS ») porte de nombreuses mesures de simplification de l'action publique locale. Pour la Métropole Aix-Marseille-Provence, cette loi porte la disparition des six territoires au profit d'une administration métropolitaine unique. Cette nouvelle organisation suppose des bouleversements en termes d'organisation et de gouvernance.

La Métropole a souhaité saisir cette évolution comme une opportunité pour rendre lisible par tous les citoyens la nouvelle organisation de ses compétences et les nouveaux modes d'association des habitants aux actions qu'elle conduit.



Légende : Stéphanie Leguérinel, directrice des projets à la direction de la communication a présenté la réflexion en cours pour valoriser et clarifier l'image et les actions de la Métropole comme institution auprès des habitants.

Le CoDev en action : définir un socle commun pour bâtir des propositions concrètes

Dès les premières séances plénières, les membres du CoDev ont souhaité inscrire le sentiment d'appartenance à la Métropole dans la liste des sujets d'autosaisine. Pour proposer des actions qui permettent de créer puis de renforcer ce sentiment, les participants à cet atelier ont bâti leur réflexion en trois séances organisées en mode intelligence collective.



La première étape le 29 juin a permis d'aboutir à un constat : le sentiment d'appartenance à la Métropole existe encore très peu. A cela diverses explications : la jeunesse de l'institution métropolitaine, l'étendue de son territoire qui ne favorise pas la proximité, une diversité d'espaces vécus entre collines et littoral, grandes villes et multitudes de villages, etc.

Les membres du CoDev ont ensuite décidé le 12 septembre de chercher et de valoriser les richesses du territoire, les atouts et les opportunités qui peuvent faire socle commun à tous ses habitants : la diversité de ses espaces naturels, sa qualité de vie, etc. Ils ont surtout souligné la richesse de sa population, son énergie, sa convivialité qui la rend attachante, sa capacité à vivre ensemble malgré les différences, les valeurs d'entraide et de solidarité dont elle fait preuve avec son maillage associatif dynamique.



Les membres du CoDev ont ainsi pu aboutir le 8 novembre 2022 à des propositions permettant de partager ces espaces naturels en les préservant à travers la création d'outils et d'évènements fédérateurs et populaires pour faire grandir le désir de vivre ensemble. Ils ont aussi souhaité que les habitants soient davantage associés à la définition des projets de la Métropole et à l'amélioration du fonctionnement du service public.

Photos légendes

1/Les directeurs des agences d'urbanisme (Philippe Bossard pour celle de Marseille, et Serge Lerda pour celle du Pays d'Aix) ont dessiné pour les membres du CoDev un portrait du territoire.

2/Les rapporteurs Patricia ALLOIN-AUBANEL Marie-Eve POLLET, Jimmy RAPP, Philippe BERUTTI .

Les propositions de l'avis du Conseil de développement

De la nécessité de faire naître un sentiment d'appartenance à la Métropole Aix-Marseille Provence ou comment passer de l'indifférence à la fierté d'appartenance ?



Le sentiment d'appartenance se construit peu à peu, par le partage d'une même réalité, de mêmes valeurs et de mêmes objectifs.

Le CoDev a défini cette réalité : un territoire géographique commun, où les espaces naturels reconnus pour leur beauté et leur diversité représentent la moitié de la superficie globale de la Métropole et offrent des pratiques sportives et de loisirs partagés par beaucoup d'habitants.

Le CoDev a voulu aussi définir les valeurs communes, dans celles qui doivent animer les relations entre les habitants dans leur diversité sociale et culturelle : respect de la différence, générosité, solidarité, entraide mais aussi exemplarité et reconnaissance de la réussite.

Enfin, les objectifs communs peuvent s'identifier dans un besoin de rendre plus citoyenne cette Métropole, en développant les relations et les interactions entre ses habitants usagers et son institution.

Les propositions de l'avis du Conseil de développement

Proposition n°1. Faire de la diversité géographique et des pratiques liées, un terreau pour une identité territoriale commune

Créer des applications et des événements pour promouvoir les loisirs et valoriser l'attachement des métropolitains aux espaces naturels.

VALORISER LES PRATIQUES LIÉES À LA NATURE



Mer, calanques, étangs, lacs, forêts et montagnes sont autant de lieux de loisirs communs. Souvent véritables soupapes sociales, l'importance des pratiques liées à ces espaces naturels dans la vie des habitants de la Métropole, démontre leur attachement à cet environnement.

C'est sans doute le meilleur dénominateur commun d'une société socialement et culturellement diverse qui partage un véritable sentiment de fierté d'appartenance, sur lequel la Métropole doit s'appuyer pour développer une identité commune.

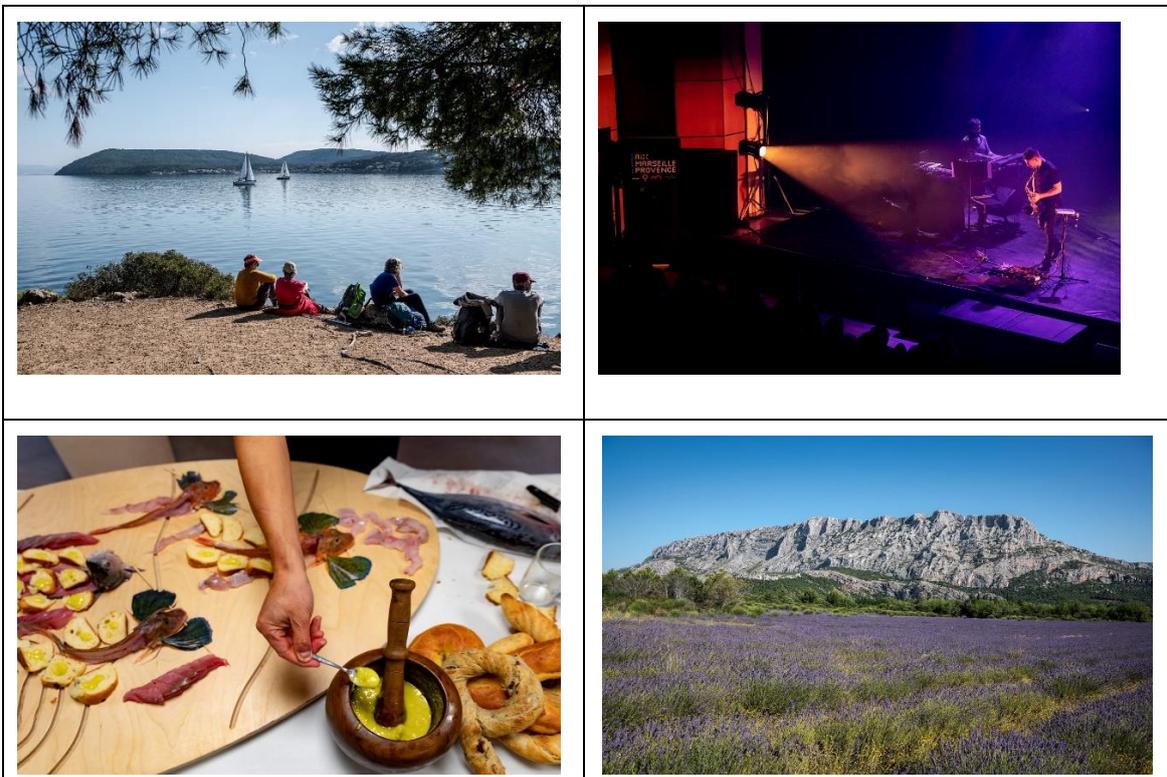
Le CoDev propose de développer une communication sur la richesse de l'existant et développer l'accessibilité des espaces naturels pour tous les habitants. L'objectif est de renforcer auprès du plus grand nombre le sentiment de fierté d'appartenance par le partage de ces pratiques, tout en assurant, évidemment, leur préservation à travers la mise en place d'actions collectives.

Le Codev a notamment relevé la nécessité de :

- Mettre en place et/ou de rendre plus accessibles, des outils pour permettre de mieux appréhender la diversité naturelle et aussi urbaine, (GR 2013, Hôtel du Nord) pour casser les clichés sur certains quartiers souvent méconnus et mal aimés ;
- Reconnaître l'atout récréatif mais aussi social de telles pratiques, de les rendre encore plus accessibles et de les porter à la connaissance de tous. Il s'agit donc de rendre plus « métropolitaines », des pratiques locales ;
- Développer, une fois l'intérêt reconnu, le message sur la nécessité de préservation de l'intégrité de ces espaces naturels ;
- Mettre en place des actions collectives, allant dans le sens de la préservation, mais aussi de l'impact des changements climatiques et de ces pratiques sur l'écosystème ;
- Créer des événements populaires vecteurs d'identité métropolitaine, de leur offrir une récurrence, dans le but « d'écrire » peu à peu une tradition métropolitaine, dans ces pratiques.
- Créer ou adapter un « PASS métropolitain » (sur le modèle de celui développé par l'office du tourisme des Bouches-du-Rhône : Pass my Provence) accessible aux habitants afin d'offrir des avantages financiers en matière d'accessibilité en transports

collectifs ou en vélo aux différents sites naturels protégés, « le week-end de la Métropole » pour proposer des événements gratuits ou des tarifs réduits pour les habitants de la Métropole ;

- Réaliser une application pour mobiles où est cartographié un circuit des sites naturels, (à l'image de la route des vins) avec des filtres thématiques (gastronomie, culture, sites remarquables), et des filtres selon le moyen de transport (vélo, pédestre, voiture...), et y placer des haltes aménagées (camping ou gîtes) ;
- Inventer un « Tour » du territoire métropolitain à pied ou à vélo (selon l'idée du « Tro Breizh » breton) matérialisé par un passeport qui peut permettre d'imaginer des circuits, des challenges et des récompenses pour les habitants ;
- Développer des circuits sur différents thèmes, lieux, événements existants, avec pour objectif de « fédérer » les identités territoriales au sein d'une identité métropolitaine : « Bureau des guides », « Hôtel du nord », balisage des sentiers de randonnées urbaines, forestières..., « GR2013 » qui fête ses 10 ans d'existence !
- Organiser des événements de dimension intercommunale pour promouvoir la préservation des sites naturels : « Marathon Métropolitain » ou du nettoyage (Huveaune, Arc, Aygalades...) ; une grande braderie métropolitaine, des marchés à thèmes, Festivals multi culturels, « Journée des voisins », « Journée du monde ».
- Organiser une communication tournée vers les visiteurs de la Métropole : distribution d'un flyer de présentation d'AMP dans tous les hôtels du territoire, marquer les entrées et sorties du territoire par des panneaux d'information dans l'aéroport et les gares (ferroviaires et maritimes), les péages et lieux touristiques : musées, festivals, concerts, événements sportifs, etc



Proposition n°2. Faire des différences culturelles et sociales l'origine de valeurs communes pour un territoire des possibles.

Favoriser le vivre ensemble par la promotion des rassemblements populaires culturels et sportifs, et le soutien des actions des associations locales.



Un sentiment d'appartenance se définit également par les valeurs qui s'expriment dans les relations qui unissent les habitants d'un même territoire. Le CoDev préconise que la Métropole nourrisse le désir de vivre ensemble, affirme sa volonté de faire du lien dans une diversité sociale, culturelle et géographique réelle, pour afficher l'ambition

d'une cohésion plus profonde de la société.

Ce lien social se vit dans les rassemblements, populaires, culturels et sportifs. Ils sont nombreux et souvent rattachés à l'histoire d'une commune. La Métropole doit en faire systématiquement la promotion sur l'ensemble du territoire et en faciliter l'accès à l'ensemble des habitants.

La diversité qui définit également les habitants de la Métropole, induit des valeurs évidentes de respect de la différence, de solidarité, d'entraide, qui doivent se développer afin de réduire les inégalités pour un mieux vivre ensemble, dans un territoire qui veut offrir une chance à tous.

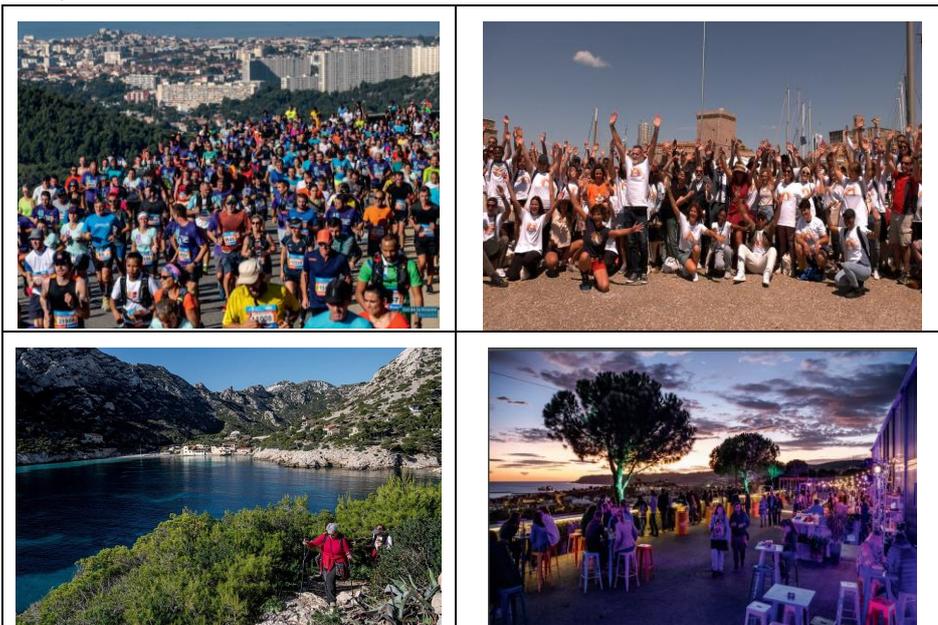
A quelques mois des Jeux Olympiques de Paris, dont une partie des épreuves sera délocalisée à Marseille, le sport doit être considéré comme une opportunité. Le CoDev pense que la Métropole devra démontrer sa capacité à mettre ses habitants au cœur de l'évènement, à leur donner une place privilégiée.

Le CoDev souligne également l'importance de l'exemplarité et voit dans les actions de valorisation d'un engagement personnel des habitants - sur les plans sportif, social, entrepreneurial et économique ou dans la préservation de notre bio diversité - autant d'arguments pour faire naître un sentiment de fierté d'appartenance à un territoire des possibles.

Ce territoire est riche d'actions, d'expérimentations, d'histoires collectives locales. Pour le CoDev, il est nécessaire, en s'appuyant sur ce qui fait du lien pour donner une identité métropolitaine, de promouvoir des valeurs garantissant le lien social à travers le soutien, la valorisation ou la création des actions suivantes :

- Promouvoir des rassemblements populaires sur l'ensemble du territoire métropolitain et donner une dimension métropolitaine à des évènements déjà existants, en favorisant leur accès au plus grand nombre : il s'agit de reconnaître ce qui fonctionne au niveau local, et de le développer à un niveau métropolitain, comme les festivals à thèmes pour valoriser la diversité culturelle des habitants (le Festival Algérie de Vitrolles) ;

- Le sport peut fédérer au-delà des territoires et des communes. Des événements sportifs de dimension métropolitaine et intégrant les différents acteurs locaux doivent être mis en place et devenir récurrents afin de développer une histoire collective sportive : « Olympiades métropolitaines », « Coupe de la Métropole », « Marathon Métropolitain » ;
- Développer et renforcer une communication unique métropolitaine sur des événements organisés au travers d'un agenda métropolitain : culture, sport, festival, randonnées, et faire des Journées Européennes du Patrimoine une déclinaison métropolitaine ;
- La Métropole doit promouvoir à son niveau, en rendant accessible au plus grand nombre des actions menées par des habitants et des associations locales, qu'elle identifiera d'intérêt métropolitain. Pour cela, le CoDev propose que soit créée une « Maison des Associations » ou « Maison de la vie associative de la Métropole », et d'intégrer dans sa gouvernance, la compétence de soutien à la vie associative. Elle sera alors plus à même de promouvoir des valeurs et des objectifs communs, dans le respect des identités propres à chacun ;
- Valoriser des actions allant dans le sens d'une identité de valeurs fédératrices autour de la réussite : comme les « Trophées des métropolitains remarquables » : pour récompenser et valoriser leur engagement, leur capacité à entreprendre, pour personifier ces valeurs communes, et faire de ces femmes et de ces hommes, de ces jeunes ou moins jeunes des ambadrices et ambassadeurs des valeurs de notre Métropole ;
- Créer et/ou fédérer des actions qui ont pour but de créer du lien, faire tomber les préjugés par la découverte d'autres quartiers, d'autres villes ou d'autres paysages, et d'autres modes de vie : « Les journées de la Métropole » (sur l'idée des « Journées du patrimoine ») fondées sur la valorisation de la différence, la diversité et la tolérance, avec la gratuité ou un programme de réductions et des facilités d'accès dans différents sites, ou communes.



Proposition n°3. Développer une institution métropolitaine plus participative

Une charte et une plateforme collaborative comme principaux outils d'une Métropole résolument convertie à la démocratie participative.

Le sentiment d'appartenance à un territoire se définit également par les liens que nous avons avec l'institution qui nous administre. Le CoDev a souhaité s'interroger sur ces liens. Comprendre le fonctionnement de l'institution métropolitaine, accéder à l'élaboration de projets de dimension métropolitaine permettent de réduire le sentiment d'indifférence pour faire émerger celui d'appartenance.

RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



C'est pourquoi Le CoDev souhaite que soient créés des outils et des espaces qui favorisent l'information, le dialogue et les interactions avec les habitants. Pour renforcer le lien de ces derniers avec l'institution, le CoDev souligne l'importance d'associer davantage les citoyens, en plaçant les acteurs associatifs, économiques, sociaux au cœur des dispositifs qu'il propose.

Le fondement de toute volonté de la part des élus métropolitains, de mise en place d'une participation citoyenne active, passe par la signature d'une **charte de la participation citoyenne*** qui viendrait définir les engagements réciproques entre les différents acteurs du territoire (élus, administration et société civile organisée) et comme exprimé dans l'avis du CODEV de juin 2017 (*). Cette charte propose de s'appuyer sur des structures déjà existantes, de créer des outils numériques facilitant l'accès du plus grand nombre à la concertation, d'instaurer une communication continue et coordonnée et d'y associer des moyens d'action.

Le sentiment d'appartenance se construit également sur un projet partagé : associer les citoyens à la réflexion et à la construction d'une Métropole idéale garantit une vision partagée et une base solide sur laquelle peut se développer un sentiment commun d'appartenance à un territoire, à des valeurs et à des objectifs.

La participation citoyenne vise à créer des espaces de dialogue où peuvent s'élaborer des visions collectives.

C'est pourquoi le CoDev propose de créer des outils et des dispositifs pour une Métropole de proximité :

- Développer la **plateforme collaborative** qui permet d'informer et de solliciter les citoyens, d'interpeller des habitants sur des projets portés par la Métropole, et qui permet aux habitants de faire connaître des initiatives individuelles, des actions remarquables locales qui pourraient être étendues au territoire et soutenues par la Métropole. Ce type d'outil est aujourd'hui obligatoirement associé à toutes démarches d'ingénierie collective. Si elle existe déjà dans notre Métropole, elle

doit gagner en visibilité, pour devenir un outil indissociable de la gouvernance et devenir le principal moyen d'échange avec les citoyens.

- Créer un numéro vert (exemple : Allo Métropole) ;
- Ouvrir un guichet unique d'informations générales : Information claire sur les processus pour solliciter la Métropole / le bon service ;
- Lancer une application unique métropolitaine : pour fédérer en temps réel tous les réseaux professionnels, sportifs, culturels, associatifs ... (en développant l'application « Métropole dans ma poche ») ;
- Développer une communication et des outils ciblés en tenant compte de la diversité de la population (jeunes, seniors...), y compris sur les applications ;
- Favoriser le pouvoir d'achat de ses habitants : PASS métropolitain, offre de réductions.
- Pour que la Métropole se fasse mieux connaître, le CoDev pense qu'elle devra « sortir » et aller à la rencontre des habitants : avec un « camion de la Métropole » itinérant, installé lors des jours de marché, et de manifestations à travers la Métropole...
- Le CoDev pense que faire émerger un sentiment d'appartenance est un long processus, et c'est sans doute la prochaine génération qui pourra l'exprimer pleinement. C'est pourquoi il porte une attention toute particulière vers la jeunesse et développer des actions pédagogiques en faveur des écoliers, collégiens et lycéens.

Le Codev affirme la nécessité d'associer les citoyens et les acteurs du territoire à l'action de la Métropole par :

- La rédaction et la signature d'une **Charte de la Participation citoyenne*** qui lierait la société civile organisée (le CoDev, les autres instances de consultation, les associations...) à l'institution au travers d'un certain nombre d'engagements définis, reconnus et valorisés par la Métropole, fondés sur des valeurs partagées ;
- Le lancement d'un appel à projets sur des thèmes comme la préservation de l'environnement, la réduction de la fracture numérique, la cohésion sociale sur la base d'un budget participatif ;
- Le développement des dispositifs impliquant directement les acteurs locaux et citoyens : concours sur l'identité visuelle de la Métropole : logo, baseline... ;
- La valorisation de l'action de la Métropole en s'appuyant sur les acteurs du territoire métropolitain et en les associant au fonctionnement d'une « super maison des associations » (cf. Proposition n°2) et favoriser des événements métropolitains entre associations ;
- Le renforcement de la lisibilité des compétences et actions de la Métropole par une présence physique des services lors des assemblées citoyennes au niveau des communes (AG des CIQ, conseils de quartiers...) ;
- L'organisation d'échanges sur les compétences de la Métropole en présentant les services et actions futures, en promouvant les actions réalisées par l'invitation

d'un large public, en favorisant les échanges en profitant des thématiques d'actualité (énergie, mobilité...) ;

Mettre en place une communication ciblée vers la jeunesse métropolitaine :

- Remise d'un passeport métropolitain du primaire à l'université présentant le rôle et les compétences d'Aix-Marseille Provence de manière ludique (bandes dessinées, application par exemple) ;
- Organiser un concours sous forme d'un quizz récompensant des écoliers, collégiens, lycéens et étudiants pour leur connaissance de la métropole et leurs propositions pour la faire rayonner.

*en juin 2017, le CODEV avait élaboré un avis sur des « Propositions pour une démarche de participation citoyenne » dans lequel il avait notamment défini les grands principes et proposé un exemple de « Charte de la Participation citoyenne pour la Métropole Aix-Marseille-Provence ».

oooooooo

Encadré page 14

Le texte de cet avis a été validé en bureau du Conseil de développement le 31 janvier 2023 et voté en assemblée plénière le 14 mars 2023.

Les réflexions ont été nourries aux interventions des directeurs de l'AGAM Frédéric Bossard et de l'AUPA, Serge Lerda, préparées par Nathalie Bruant (AGAM) et Ludovic Verre (AUPA) qui ont contribué à l'enrichissement des contenus de cet avis. Stéphanie Leguerinel, directrice des projets à la direction de la communication a présenté la stratégie que la Métropole prépare pour clarifier son image auprès de ses habitants.

L'organisation du processus collectif de réflexion et de la rencontre a été supervisée par l'équipe technique de la mission Conseil de développement de la Métropole, avec l'appui de l'agence Nicaya Conseils qui en a assuré l'animation.

Page 15

Les membres du Conseil de développement qui ont participé aux ateliers :

Boubakeur AIBOUT, Patricia ALLOIN AUBANEL, Claude BERTOLINO, Philippe BERUTTI, Annie BOSREDON CAUSSIN, Isabelle BREMOND, Léa CASTEL-AUDOUY, Kenza CICCIA, Stéphane COPPEY, Hélène CORSET-MAILLARD, Marie-Hélène FERAUD GREGORI, Michel GARRET, Elysaabeth GAUTIER, Tania GUILLEMOT, Gwenaël KARVAJAN, Philippe LALEVEE, Bastien LOZANO, Jean-Pierre MARTIN, Nathalie MARTIN, Marie-José MATHIEU, Ouardia MENNI, Brigitte MOUROT, Sylvie PIACITELLI, Marie-Eve POLLET, Anne PORCHAIRE, Jimmy RAPP, Frédérique REFFET, Marc REVERCHON, Olivier RICHARD, Gaëtan RODRIGUEZ, Bernadette VERRON, Sabrina YOUNSI, Cyril ZIMMERMANN.



CONTACT :

Mission Conseil de développement
conseil-developpement.ampmetropole.fr
conseil-developpement@ampmetropole.fr
tel : 04 91 99 79 20



